

# Protection Juridique

## Prenez la route, pas les risques !



**Atouts Parc**  
Garantie Protection Juridique

**réinventons** / notre métier



# La protection indispensable

Bien assurer votre flotte automobile est aujourd'hui indispensable. Or, les difficultés juridiques sont devenues monnaie courante.

- achat d'un véhicule défectueux
- réparation surfacturée
- agression au volant de votre véhicule
- usurpation d'immatriculation

Sans Protection Juridique, pourrez-vous défendre vos intérêts en toute circonstance et protéger vos collaborateurs ?

## Que vous apporte la Protection Juridique ?

Une difficulté juridique ?	Nous vous aidons
Un litige ?	Nous vous défendons
Un procès ?	Nous le finançons

## Concrètement

### L'information juridique

Un juriste vous **informe** sur vos droits et obligations et vous **oriente dans vos démarches** sur simple appel.

Il vérifie la **validité juridique des contrats** d'achat et de vente de véhicule que vous devez signer.

Il vous communique toute la **documentation juridique** liée à l'auto dont vous avez besoin.

### Le conseil et l'action juridique

En cas de litige, un juriste vous **conseille** et peut **intervenir directement** auprès de la partie adverse pour vous **défendre** et rechercher une **solution amiable**.

Si le procès est inévitable, il vous aide à **constituer le dossier avec l'avocat de votre choix** et **suit l'affaire** jusqu'à l'application de la décision rendue par le tribunal.

### La prise en charge des frais de justice

Nous participons aux **frais et honoraires** d'avocat, d'experts, d'huissiers à engager pour assurer votre défense<sup>1</sup>.

# Les + de la Protection Juridique

## La bonne info au bon moment

Un juriste au bout du fil  
du lundi au vendredi de 9 h 30 à 19 h 30

## La solution amiable

Dans 75 % des cas, l'intervention du juriste permet  
d'obtenir satisfaction sans procès



## 2 options

### Option 1 L'indispensable à prix maîtrisé

Disposez de l'information juridique dans tous les domaines du droit liés à l'auto,  
Protégez-vous contre les principaux risques de litige ou de procès auxquels vous-mêmes et les conducteurs sont exposés.

**Tarif 1,2% de la prime Responsabilité Civile de votre contrat Atouts Parc seulement !**

### Option 2 La garantie renforcée

Ajoutez des domaines de garantie haute protection :  
car-jacking, usurpation d'immatriculation, contrôle technique et véhicule de location.  
Bénéficiez de montants de prise en charge des frais de justice majorés de moitié.

**Tarif 4,5% de la prime Responsabilité Civile de votre contrat Atouts Parc.**

	Les garanties	Option 1	Option 2
Une question ? <b>La prévention juridique</b>	Information juridique Orientation dans les démarches	Tous les domaines du droit liés à l'automobile	Tous les domaines du droit liés à l'automobile
	Validation juridique des contrats	Contrats d'achat de véhicule Contrats de vente de véhicule	Contrats d'achat de véhicule Contrats de vente de véhicule
	Mise à disposition de documentation juridique	Tous les domaines du droit liés à l'automobile	Tous les domaines du droit liés à l'automobile
Un litige? <b>L'accompagnement à l'amiable</b>	Conseil juridique Intervention auprès de la partie adverse Recherche d'une solution amiable		
Un procès ? <b>L'accompagnement judiciaire</b>	Mise en œuvre de l'action judiciaire avec l'avocat de votre choix Suivi de l'affaire jusqu'à l'exécution des décisions rendues	Achat Vente Réparation Garde à vue du conducteur en cas d'infraction routière Défense pénale Litige avec assurance auto	Idem Option 1 + Usurpation d'immatriculation Atteinte à l'intégrité physique du conducteur Contrôle technique Véhicule de location
Des frais de justice ? <b>La prise en charge financière</b>	Frais d'avocat pour la validation juridique des contrats	600 € HT par année d'assurance	600 € HT par année d'assurance
	Frais d'avocats, experts, huissiers en cas de litige ou de procès	Jusqu'à 10 000 € HT par litige <sup>1</sup>	Jusqu'à 15 000 € HT par litige <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Selon les modalités de l'annexe Protection Juridique du contrat Atouts Parc

# C'est arrivé...

*Le moteur de l'un de vos véhicules casse à 2 000 kms et le constructeur refuse de faire jouer la garantie, invoquant une mauvaise utilisation.*

## **Grâce à l'Option 1**

Le juriste AXA contacte le concessionnaire et lui rappelle vos droits et ses obligations.

Face à un nouveau refus, il organise une expertise qui confirme un vice caché et vous permet d'obtenir l'échange standard gratuit du moteur.

AXA prend en charge les frais de l'expertise.

*Vous recevez une contravention pour grand excès de vitesse pour le véhicule de fonction d'un de vos collaborateurs, or celui-ci ne se trouvait pas sur les lieux de l'infraction.*

## **Grâce à l'Option 2**

Le juriste AXA vous accompagne devant les tribunaux pour prouver la bonne foi de votre collaborateur et l'usurpation d'immatriculation dont vous faites l'objet.

AXA prend en charge les frais et honoraires de votre avocat.

# En France...

Près de 300 000 gardes à vue pour délit routier en 2009 !

Plus de 20 000 usurpations de plaques numéralogiques en 2011 ! Source Ministère de l'intérieur

# Protégez-vous !



## Votre interlocuteur AXA

### Notre savoir-faire

160 juristes

270 avocats, 830 experts, 200 huissiers partenaires

Plus de 200 000 informations juridiques délivrées

et de 35 000 nouveaux litiges gérés chaque année

Assurance Auto, Moto & Habitation

Santé & Prévoyance

Epargne, Retraite & Placement

Banque & Crédit

Assurance Loisirs & Services

Protection Juridique

<http://entreprise.axa.fr>

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre. AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309. Sièges sociaux : 313 terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. AXA Assistance France Assurances. S.A. au capital de 7 275 660 € - 451 392 724 R.C.S. Nanterre. Siège social : 6 rue André Gide 92320 Châtillon. Juridica. S.A. au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 R.C.S. Versailles. Siège social : 1 place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. Entreprises régies par le Code des assurances.